

PROPOSITION COMMUNICATION

3^{ème} Biennale de l'UNAFORIS - 19 et 20 novembre 2014 - Saint-Ouen

Les formations sociales en transformation : l'affaire de tous ?

« Santé Mentale et Assistants de service social : De la formation au travail ensemble »

Communication proposée par 4 étudiantes ASS : Lucie ANTIER, Clémentine GAGNEUX, Aurélie LETOURNEUX, Carolane POULARD et 1 formateur : Régis ROBIN

ARIFTS – Site ANGERS

Formateur :

Cette expérience s'inscrit notamment comme une approche du travail en réseau et en partenariat. Pour peu qu'elle ne soit innovante, elle se décale tout au moins des méthodologies de formation classiques.

La santé mentale est un bon révélateur des évolutions de la société, tout autant que des pratiques des intervenants sociaux et médico-sociaux. Elle vient interpeller la question du travail en partenariat, celle du (des) réseau(x) et au final celle d'un « *travail ensemble* »¹, favorisant également l'expérience de l'altérité.

La participation d'un groupe de 5 étudiantes ASS 2^{ème} année, en lien avec un de leurs formateurs, à la SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale) s'est inscrite dans ces dimensions-là. Cette coopération avec des professionnels de la santé mentale et de champs divers, des bénévoles des représentants d'associations, des « usagers », a été effective de la première réunion d'élaboration du projet (septembre 2013) à la tenue de ladite semaine (mars 2014).

Dans le cadre de « l'étude de milieu », un groupe d'étudiants ASS2 réalise donc chaque année (et ce depuis 2008) une étude sur la thématique retenue sur le plan national, pour ensuite en présenter les résultats en présence d'usagers, familles, représentants d'associations, bénévoles, travailleurs sociaux, médicaux, paramédicaux, médico-sociaux, élus... et participer aux échanges. Quelques exemples de thèmes : « *La santé mentale : comment en prendre soin ensemble ?* » ; « *Comment en parler sans stigmatiser ?* » ; « *Maladie psychique, souffrance psychique et isolement* » ; « *Information et santé mentale* »... Sur une amplitude de 5 à 6 mois, les étudiants concernés participent ainsi aux réunions mises en place par le comité de pilotage.

Le message des formations sociales considérées comme « *l'affaire de tous* » a ainsi pu prendre corps dans cette expérience de réflexion et de construction partagée (+ « aléas » méthodologiques afférents...).

De la nécessité de l'autre, de la rencontre, de l'échange, de la construction collective d'une expérience, invitant au sens que l'on veut donner au partenariat, cette question du sens donné au « *travail ensemble* » s'inscrit d'ailleurs dès le début de la formation des ASS, notamment dans un des quatre domaines de compétences, le DC4, nommé « *Implication dans les dynamiques inter-partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles* ». Dans le travail en partenariat, la relation qui unit les différentes parties est centrée autour d'un objet commun auquel le collectif attribue un sens, avec des enjeux en termes de logiques de complicité, d'égalité, de règles du jeu, etc. Un message, important de la formation des ASS : il ne peut y avoir complémentarité sans reconnaissance, et

¹ Fabrice DHUME – « Du travail social au travail ensemble »

considération, des différences ... tout autant que la reconnaissance du sens² de la présence de chacun, d'un but commun. « *Il n'y a pas de complémentarités sans différences (...) C'est en reconnaissant les différences, que loin de faire du corporatisme ou de la "guerre de territoires", on pourra faire émerger les complémentarités, et conjuguer les compétences pour une évaluation et une intervention toujours plus complexes* »³. Pour cela, il doit pouvoir être question d'intérêt partagé, de conflit négocié, de prise de risque(s), d'éthique, de responsabilité, de conflit, de partage, et donc de différence⁴. La formation des ASS s'inspire aussi de cela pour tenter la complémentarité plutôt que la coexistence⁵ ! Tout autant que l'accompagnement à un travail de déstigmatisation et de tentative de désacralisation autour de la santé mentale, c'est aussi cela qui a conduit le formateur à inviter les étudiants à cette expérience partagée.

Les compétences⁶ acquises à ces différentes occasions sont indéniables, favorisant une forme de réflexivité, une mise en pratique, une recherche de sens à partir et en articulation avec des pratiques, permettant de mettre aussi des mots sur « *que fait-on ensemble ? pourquoi ? comment ?...* ». N'oublions d'ailleurs pas que « l'expertise sociale » (DC2) peut notamment se définir par « *qui a acquis une grande habileté par la pratique* »⁷, « *Un expert est celui qui habite dans un art, un métier qui s'apprend par l'expérience* »⁸.

Cette « étude de milieu » s'inscrit d'ailleurs dans les méandres sociétaux initiés par les interactions « santé mentale et précarité sociale », mais aussi dans ceux de la « santé publique »⁹, invitant les futurs ASS à s'initier à une approche de la réalité sociale globale.

Au final, il y a ainsi la commande officielle, les programmes de formation, et il y a la façon dont on le met en œuvre, avec les marges d'initiatives que cela peut nous permettre. Dans ce même esprit, d'autres initiatives complémentaires (inter-formations ASS – IFSI, ASS – TISF, RESPPA ...) ont également pu être expérimentées et pérennisées.

L'émergence de ce projet et sa mise en œuvre sont pensés comme une autre forme d'« alternance intégrative ». Les étudiantes, actuellement en 3^{ème} année de formation ASS, vont alors vous partager le vécu de cette séquence pédagogique.

Etudiantes :

Dans le cadre de notre 2^{ème} année de formation d'ASS, nous avons eu la possibilité de participer à la semaine d'information sur la santé mentale.

Il s'agit d'un événement national qui se décline autour de trois objectifs :

² Sur la question du « sens, pour un travail qui consiste à « agir sur autrui », cf. François DUBET, « *Le déclin de l'institution* ».

³ Christine GARCETTE – « *Logiques professionnelles, logiques de missions* ».

⁴ Fabrice DHUME – *ibid.*

⁵ Régis Robin « *malaise en psychiatrie – Le triomphe de la confusion* »

⁶ DC1 : Evaluer une situation ; Contribuer au développement de projets territoriaux ;

DC2 : Observer, analyser, exploiter les éléments qui caractérisent une situation individuelle, un territoire d'intervention ou des populations et anticiper leurs évolutions ; S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques ; Développer et transférer ses connaissances professionnelles ;

DC3 : Elaborer, gérer et transmettre de l'information ; Etablir une relation professionnelle ;

DC4 : Développer des actions en partenariat et en réseau ; Assurer une fonction de médiation ; S'inscrire dans un travail d'équipe.

⁷ Dictionnaire Hachette 2008.

⁸ Dictionnaire Quillet de la langue française.

⁹ Régis ROBIN – « *Enseigner la santé publique par l'étude de milieu* ».

- sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale et de pathologies psychiques.
- favoriser les rencontres entre les professionnels, les usagers, l'entourage, les aidants, le grand public.
- faire connaître les acteurs de la prévention, de l'accompagnement, du soin, les structures oeuvrant dans ce secteur et valoriser leurs actions. Cette année, le thème retenu était : information et santé mentale. Trois questions ont alors été retenues :
 - Comment aider les médias à participer à l'information et à lutte contre la stigmatisation?
 - Comment faire évoluer les stéréotypes du grand public vis à vis des troubles psychiques?
 - L'utilisation d'internet permet-elle de mieux s'informer, se soigner et s'entraider?

Il était attendu de notre intervention que l'on se fasse l'écho de ce qui se véhicule dans la société et sur internet au sujet de la santé mentale.

Nous avons choisi d'élaborer un support audiovisuel, qui nous semblait être le plus approprié à notre démarche. En effet, ce documentaire était destiné à un auditoire assez large, puisque nous l'avons présenté lors de la « journée phare » de cette SISM. Allier son et image nous semblait donner une certaine dynamique, et de l'authenticité dans les propos recueillis.

Nous avons élaboré notre démarche selon 3 étapes :

1-Echanger, repérer les problématiques, et les questions que le thème « Information et santé mentale » nous inspirait. Nous avons pour cela établi dans un premier temps des questionnaires pour recueillir les impressions et représentations de la population concernant la santé mentale. Nous avons ainsi constaté qu'elle est souvent associée à la maladie mentale, aux notions de peur et de souffrance. Ces réponses ont orienté la suite de notre travail.

2-Nous avons rencontré les professionnels travaillant en lien avec la santé mentale, afin de comprendre comment ils participent à l'information du grand public, et quelle place tient la santé mentale dans leur travail.

3-Ces rencontres, que nous avons filmées nous ont permis de réaliser notre documentaire en sélectionnant les informations nécessaires.

Les modalités de ce travail nous ont garanti une certaine autonomie quant à la forme de notre intervention et à son contenu, tout en restant dans le cadre du diplôme d'assistant de service social.

Tout au long de ce projet, nous avons été accompagnées par un des formateurs de l'ARIFTS, qui participe depuis plusieurs années à l'organisation de cette semaine. Son rôle a alors été de nous guider, de nous donner des pistes de réflexion ainsi que de nous orienter vers certains partenaires.

Travailler en groupe restreint permet de bénéficier d'un accompagnement plus approfondi et régulier que dans le contexte habituel de formation.

Aussi, nous avons pu bénéficier d'un véritable soutien en termes de méthodologie de travail.

Le lien formateur-étudiantes prend alors un autre sens puisque, la dimension enseignant-apprenant est moins prégnante.

Ainsi, cette expérience nous a amené à concevoir l'apprentissage différemment.

Bien qu'elle sorte du contexte de formation habituel. Ce travail nous a permis d'acquérir ou du moins renforcer certaines connaissances concernant la santé mentale et des compétences, notamment en termes de méthodologie. En effet, ce travail s'inscrit dans le domaine de compétence 2 de notre formation : « expertise sociale » (« *Observer, analyser, exploiter les éléments qui caractérisent une situation individuelle, un territoire d'intervention ou des populations et anticiper leur évolution – Veille professionnelle : S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques – Développer et transférer ses connaissances professionnelles* ») , mais également dans le DC3, « communication professionnelle en travail social (« *Elaborer, gérer et transmettre de l'information – Etablir une relation professionnelle* »).

Rencontrer les différents professionnels, les usagers, à contribuer à nous familiariser avec les techniques d'entretien. Dans le respect du cadre déontologique, il nous a semblé nécessaire lors des rencontres d'informer les personnes sur le projet et notamment sur le contexte de la diffusion.

La commande que nous avions était de faire un état des lieux, et non d'apporter des réponses ou des solutions. En ce sens nous nous sommes vraiment inscrites dans une démarche de recherche

La complexité de notre travail a été de sélectionner les informations et de les transmettre à un public varié, composé de travailleurs médico-sociaux, d'usagers, d'associations, de famille. De ce fait, il a fallu adapter notre mode de communication afin de rendre une réalité à ce qui s'inscrit dans le domaine de compétence « communication professionnelle en travail social ».

Ce travail a été rythmé par de nombreuses rencontres, ce qui nous a permis de développer un certain réseau que nous pouvons à ce jour mobiliser, dans le cadre de notre diplôme.

Ce projet qui ne s'inscrit pas dans le schéma ordinaire de formation, nous a ainsi rendu actrices de celle-ci.

Formateur :

Conclusion – Ouvertures :

Cette expérience participe de ce qu'il pourrait en être d'une transformation des formations dans le sens où elle s'inscrit au plus près du terrain, en lien concret avec celui-ci, en complément des expériences de stage, des ateliers de réflexion et d'analyse, ainsi que des enseignements magistraux. Il s'agit bien de faire l'expérience d'une réalité partagée tout en expérimentant les atouts, les intérêts, les limites, les aléas et les méandres des « dynamiques partenariales »¹⁰, et d'une méthodologie de projet inscrite dans le réel.

Dans une « société en délitement » (Serge Paugam), cette séquence pédagogique ne peut aussi que participer à recoller, relier, ce qui s'est émietté, morcelé, délité. Elle s'inscrit dans une perspective de participation des usagers, de démocratie participative, vers une « *démocratie narrative* »¹¹

Cette implication dans la SISM, les initiatives dont ont fait preuve les étudiantes en question, démontrent leur place d'acteur dans la formation, et se démarque d'une posture comme parfois nommée de consommateur. Dans ce travail en réseau, elles ont pu alors développer leur « *pouvoir d'agir* »¹², démontrant ainsi leur capacité à pouvoir être « *force de propositions* »¹³, ce que peinent

¹⁰ DEASS : Domaine de compétences 4 = Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.

¹¹ Pierre Rosanvallon – « *Le parlement des invisibles* » - Paris, Seuil – Coll. *Raconter la vie* – 2014.

¹² « *Développement du pouvoir d'agir. Une nouvelle approche de l'intervention sociale* », sous la dir. de Claire Jouffray, 2014.

parfois à mettre à l'œuvre les travailleurs sociaux ; mais peut-être n'est-ce qu'une question de « communication » sur leur « expertise sociale »¹⁴ ?...

¹³ Définition de la profession ASS, Arrêté du 29 juin 2004 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social.

¹⁴ DEASS : Domaine de compétences 3 = Communication professionnelle en travail social, et Domaine de compétences 2 = Expertise sociale.

+ Régis Robin « *L'expertise : Notion controversée pour les assistants sociaux* ».